

Informations de base	
2022/0288(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Mesures relatives à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes à feu, de leurs parties essentielles et de leurs munitions: application de l'article 10 du protocole de l'ONU sur les armes à feu. Refonte	
Subject	
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	
6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales	
7.30.12 Contrôle des armes personnelles et des munitions	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	